ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2020

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 3196)

Adopté

AMENDEMENT

N º CE77

présenté par Mme Faure-Muntian, rapporteure

	ARTICLE 3
À l'alinéa 13, substituer au mot :	
« vertu »,	
le mot :	
« application ».	
	EXPOSÉ SOMMAIRE
Amendement rédactionnel.	